

# Association Hippique du Val de Creuse

- association loi 1901 n° W362000597 -

Enseignement - Ecurie de Propriétaire - Loisirs/Compétition - Ecole d'attelage

## FICHE D'INSCRIPTION STAGE TOUSSAINT 2018

**Règlement** : acompte de 50% à l'inscription au minimum 15 jours avant le début du stage.  
Solde le 1<sup>er</sup> jour du stage.

NOM				
PRENOM				
NE(E) LE				
Masculin <input type="checkbox"/>				Féminin <input type="checkbox"/>
NATIONALITE				
ADRESSE				
Licence FFE n°			Niveau de Galop	
Domicile				
Bureau				
Portable				
E-mail				
Représentant légal	Parents <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/>	Tuteurs <input type="checkbox"/>
Nom			Prénom	

Désire s'inscrire pour :

Cochez la (ou les) case(s) qui vous intéresse(s)

		Stage galops	« mon poney et moi »	Stage Poneys	Stage à la carte
	22 au 26 octobre	Galop 3-4	Poney :		
	29 octobre au 02 novembre	Galop 4 à 7	Poney :		

**i** En cas de stage en pension complète ne pas oublier de remplir l'autorisation parentale au verso.

TARIFS (TTC en €)	Adhérents	Non adhérent
Stage mon Poney et Moi	370	420
Stage galop semaine	225	275
Stage journée	50	60
Stage ½ journée	30	40
Pension complète lundi au vendredi	145	
Licence Fédérale (assurance)	-18ans : 26 / +18ans : 37 / carte vacance (1mois) : 10	

Conformément à l'article L321-4 du code du sport.

Je déclare avoir été informé par l'établissement de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident ainsi que des conditions d'assurance de la licence fédérale et des modalités permettant de souscrire des assurances complémentaires.

Je déclare avoir été informé et accepter le règlement intérieur applicable au sein de l'établissement.

Je déclare accepter/refuser \* l'utilisation de mon image par l'établissement dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20\_\_

Bon pour accord

Signature

\*rayer la mention inutile

# Association Hippique du Val de Creuse

- association loi 1901 n° W362000597 -

*Enseignement - Ecurie de Propriétaire - Loisirs/Compétition - Ecole d'attelage*

## AUTORISATION PARENTALE

Ci-joint photocopie du carnet de santé de l'enfant  
et de la carte de SS du représentant légal.

Je soussigné(e) (nom, prénom). . . . .

Représentant légal de l'enfant . . . . .

Autorise l'Association Hippique du Val de Creuse en la personne de son représentant légal à faire pratiquer sur lui toute intervention et soins d'urgence.

Pour tous problèmes médicaux l'AH Val de Creuse fera appel au cabinet du docteur Patrice Guesne à Argenton sur Creuse.

Si vous désirez un autre praticien veuillez indiquer son nom et son n° de téléphone :

.....  
.....

En cas de nécessiter l'AH du Val de Creuse fera hospitaliser l'enfant au CHU de Châteauroux.

Si vous désirez un autre établissement hospitalier veuillez l'indiquer ci-dessous :

Je désire que l'enfant . . . . .

Soit hospitalisé à . . . . .

Fait à . . . . . le . . . . .

Signature

### Personne à contacter en cas d'accidents :


Nom, Prénom : . . . . .

N° de téléphone : . . . . .

### Renseignements complémentaires

L'enfant a-t-il des allergies ? Si oui lesquelles

Date du dernier rappel de tétanos :

 Si l'enfant suit un traitement médical joindre une photocopie de l'ordonnance aux médicaments.

# Association Hippique du Val de Creuse

- association loi 1901 n° W362000597 -

*Enseignement - Ecurie de Propriétaire - Loisirs/Compétition - Ecole d'attelage*

## **A mettre dans la valise !**

(Liste non exhaustives mais minimale)

**3 pantalons pour monter à poney** (pantalon d'équitation, jogging, jeans souple, caleçon, etc.....)

**1 paire de botte**

**1 paire de basket et/ou sandalette**

**6 tee-shirts**

**3 pulls ou sweet-shirt**

**6 petites culottes**

**6 paires de chaussettes**

**2 pyjamas**

**3 tenues décontractées pour le soir** (tee-shirt, pantalon, short, pull)

**2 serviettes de toilettes**

**Trousse de toilette** (savon, shampoing, brosse à dent, dentifrice, ...)

**1 K-way ou vêtement de pluie**

**1 cahier de Brouillon et une trousse**

① Les lits sont équipés de couette + housse, oreiller + taie, draps housse.

↳ Si votre enfant désire emporter son matériel d'équitation (bombe, cravache, mallette de pansage,...) il en prend la responsabilité et l'AH du Val de Creuse décline toute responsabilité en cas de casse, perte ou vol.

↳ *Si l'enfant emporte téléphone, jeu vidéo, MP3 ou 4, tablette, etc..... l'AH du Val de Creuse décline toute responsabilité en cas de casse, perte ou vol.*

*Il sera suffisamment occupé dans la journée, et pourquoi ne pas lui mettre un bon livre sur les chevaux dans sa valise !*